

DVC 2986A (M1016). *Editio minor* É. Lhôte et JM Carbon, ericlhote@hotmail.fr, Paris-Kingston (Canada) le 15/4/2022.

Datation : ca 425-400 : ancien alphabet, style pseudo-stoichèdon, mais seul *upsilon* de forme V est une trace d'archaïsme.

ἔ οὐ νικάσ[ῶ]
ἀκονιτὶ ἴν [ῶλ]-
υμπίαι ;

νικάσ[ῶ] Lhôte : νικάσ[ω] DVC
ἀκονιτὶ ἴν Lhôte : ἀκονιτὶ (ἔ)ν DVC ΑΚΟΝΙΤΙΝ

Ne serai-je pas vainqueur sans combat à Olympie ?

Comme l'expliquent les éditeurs, la victoire par forfait de l'adversaire dans les grands concours n'était normalement possible que pour la lutte, le pugilat ou le pancrace, cf. e.g. Paus. 5, 21, 14 ; Philostrate, *De Gymn.* 11. Cependant, on connaît un haltère d'un pentathlète spartiate consacré à Olympie ca 550-525 (?) : Ἀκματίδας Λακεδαιμόνιος νικῶν ἀνέθεκε τὰ πέντε ΑΣΣΚΟΝΙΚΤΕΙ (Jeffery, *LSAG* p. 191 et 199 n° 20 et note 2). La forme curieuse de la fin a été interprétée comme ἀκονιτί, mais il est encore plus curieux qu'un athlète se vante d'avoir remporté une victoire sans concourir, car nous ne sommes plus ici dans le cadre d'une consultation secrète à Dodone, mais dans celui d'une dédicace exposée à la vue de tous. Quoi qu'il en soit, ce cas est complètement isolé à haute époque. À basse époque, on connaît un cas de victoire par forfait pour la course, ca 150-200 ap. (?) : *SEG* 14, 810 [ἀκονι]τεὶ τὴν ἐξ Ἄργους ἀσπίδα (il doit s'agir de la course en armes, ὀπλίτης δρόμος).

L'interro-négation suppose que le consultant attend une réponse positive : il espère être vainqueur sans combat. Nous sommes donc en présence d'un athlète d'une telle réputation, ou d'une telle arrogance, qu'il compte bien ne pas avoir à se couvrir de poussière pour vaincre, par exemple si aucun adversaire ne se présente.